



Construire la résilience contre l'exploitation au Sénégal et au Kenya dans le contexte de la Covid-19

Résumé des thèmes clés
Mai 2021



Ceci est un résumé du projet de recherche **Développer une résilience au niveau local face à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains après la Covid-19: recherche-action au Sénégal et au Kenya**. Ce résumé thématique se fonde sur des rapports complets et plus détaillés sur le Sénégal et le Kenya, et les complète. Ces rapports sont disponibles sur le site internet de Rights Lab: <https://www.nottingham.ac.uk/research/beacons-of-excellence/rights-lab/resources/>.

Cette recherche a été menée par l'université de Nottingham en collaboration avec l'ONG [Free the Slaves](#), dont le siège se situe aux Etats-Unis, et a été financée par le *Modern Slavery and Human Rights Policy and Evidence Centre (Modern Slavery PEC)*¹ par l'intermédiaire du *Arts and Humanities Research Council (AHRC)*¹. Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et non pas nécessairement celles du *Modern Slavery PEC*. Ce projet a été financé par un appel à propositions ouvert pour étudier les impacts de la pandémie du Covid-19 sur l'esclavage moderne.

Introduction

Bien que de nombreux États aient agi rapidement pour réduire la propagation de la Covid-19, l'impact de la pandémie sur l'esclavage moderne et la traite des êtres humains n'est pas encore totalement connu. Les mesures de confinement et le ralentissement économique qui en résulte, entraînent de nombreux risques d'augmentation des formes graves d'exploitation mais jusqu'à présent, l'analyse des effets de ces politiques à plus long terme est encore limitée. Le but de cette étude est de souligner les effets de la Covid-19 sur les facteurs d'ordre systémique qui contribuent à la résilience face à l'exploitation dans les centres urbains du Sénégal et du Kenya. Cette recherche fournit des indications pour cibler, adapter et mettre en œuvre des opérations anti-esclavagistes efficaces à la suite de la Covid-19. Elle émet des suggestions sur la manière de limiter les impacts négatifs résultant de la pandémie et sur les directions à suivre pour attirer l'attention en matière de politiques, de pratiques et de financement pour un bénéfice continu.

Nos principales recommandations concernent les bailleurs de fonds internationaux, les gouvernements et les ONG qui, à cause des impacts considérables que la Covid-19 a eus sur tous les aspects de la résilience face à l'esclavage, ont la nécessité de réévaluer les théories du changement qui servaient de fondement aux politiques de lutte contre l'exploitation et à leur mise en œuvre avant la Covid-19. Afin de répondre efficacement à la pandémie, il sera nécessaire de:

- Recadrer le langage et l'orientation du travail de lutte contre la traite;
- Adopter une perspective globale sur le financement et la mise en œuvre des politiques; et
- S'appuyer sur les connaissances et l'expertise locales.

Méthodologie

Cette recherche est basée sur le cadre des « déterminants sociaux » de la résilience communautaire face à l'exploitation formulés par Gardner, Northall et Brewster¹ (voir schéma 1). La résilience, dans ce contexte, est définie comme la capacité d'adaptation d'une communauté à prévenir, identifier et réagir face aux cas d'exploitation et à promouvoir un contexte propice au maintien de la liberté. Nos recherches précédentes suggèrent que les facteurs qui encouragent la résilience peuvent être structurels ou législatifs mais ils peuvent aussi exister au niveau local sous la forme d'institutions locales et de normes culturelles et sociales. Ils interagissent également avec des facteurs individuels, personnels et psychologiques pour créer un contexte qui peut favoriser ou réduire les risques.

Au Kenya et au Sénégal, nous avons travaillé avec nos partenaires locaux de terrain, Free the Slaves, afin de cartographier les principaux intervenants engagés dans le travail anti-esclavagiste au niveau local. Parmi ces intervenants, il y a des acteurs humanitaires et de développement, des acteurs multilatéraux, des gouvernements nationaux et locaux, des leaders communautaires et des ONG. Nous avons également entrepris une revue de la documentation pour comprendre les atouts et les vulnérabilités qui existaient et qui interagissaient avec la résilience face à l'exploitation avant la Covid-19. Nous avons élaboré des questionnaires pour étudier les effets de la Covid-19 sur la résilience. Notre équipe sur le terrain a interrogé 22 intervenants différents au Sénégal et 25 intervenants au Kenya. Les entretiens ont ensuite été codés selon notre cadre de résilience pour nous aider à comprendre dans quelle mesure les déterminants sociaux qui influencent la résilience face à l'exploitation ont été affectés par la Covid-19 et quels problèmes supplémentaires, qui ne sont pas mis en évidence dans le cadre de notre recherche, étaient importants.

Schéma 1: Les déterminants sociaux de la résilience communautaire face à l'exploitation



¹ Gardner, A; Northall, P et Brewster, B (2020) *Building Slavery-Free communities: A Resilience Framework*, *Journal of Human Trafficking*, disponible sur: <https://doi.org/10.1080/23322705.2020.1777828>

Une Remarque sur la terminologie

Les participants au Kenya et au Sénégal ont clairement indiqué que le terme « esclavage moderne » n'est pas reconnu ou en tout cas, il n'est pas largement utilisé dans ce sens. En effet, il est plutôt associé de façon négative à tout ce qui touche au colonialisme.

Nous avons donc en général utilisé le terme « exploitation » dans notre rapport ou des termes spécifiques tels qu'esclavage, servitude, travail forcé et obligatoire, traite des êtres humains et mariage précoce ou forcé, selon les circonstances. Pour se référer au problème dans son ensemble et aux acteurs associés, nous utilisons l'expression « secteur de la lutte contre la traite ».

Facteurs contextuels clés au Sénégal et au Kenya

Le Kenya et le Sénégal ont été choisis comme exemples de pays d'Afrique subsaharienne de l'Est et de l'Ouest présentant un certain nombre de similitudes qui permettent une comparaison des deux cas. Ces deux pays sont des démocraties bien établies qui ont connu une forte croissance économique au cours des deux dernières décennies, avec des niveaux de revenu national brut par habitant similaires (voir schéma 2)². Bien que le Sénégal présente une proportion plus élevée de personnes vivant dans la pauvreté et une proportion plus faible d'enfants dans l'enseignement primaire, la population sénégalaise a une espérance de vie à la naissance légèrement plus élevée (voir tableau 1). Les deux pays ont mis en place des réponses politiques strictes face au Covid-19 et ont connu des niveaux de mortalité relativement faibles jusqu'à présent par rapport à d'autres Etats en Europe ou aux États-Unis³. Ils sont également tous les deux des pays d'origine, de transit et de destination pour les victimes de traite et ont adopté des lois anti-traite qui s'alignent sur les normes internationales établies par le Protocole des Nations Unies de 2000 pour prévenir, éradiquer et punir la traite des personnes (les « Protocoles de Palerme ».) Jusqu'à récemment, les deux pays étaient classés comme pays de « niveau 2 » dans le rapport américain sur la traite des personnes (TIP), bien que le Sénégal ait été placé sur la Liste de surveillance de niveau 2 en 2020. Le classement du *Global Slavery Index* (indice mondial de l'esclavage) sur « les réponses gouvernementales » a attribué aux deux pays la note de 5 (la note maximale étant de 7*).⁴

² Banque mondiale (sans date) Banque de données des indicateurs du développement dans le monde disponible sur: <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>

³ Thomas Hale, Noam Angrist, Rafael Goldszmidt, Beatriz Kira, Anna Petherick, Toby Phillips, Samuel Webster, Emily Cameron-Blake, Laura Hallas, Saptarshi Majumdar, et Helen Tatlow. (2021). "A global panel database of pandemic policies (Oxford Covid-19 Government Response Tracker)." [Comportements de la nature humaine](#).

⁴ Minderoo foundation (2019) *Measurement, Action, Freedom: An independent assessment of government progress towards achieving UN Sustainable development Goal 8.7*. Fondation Minderoo.

Schéma 2: (Source: World Bank)

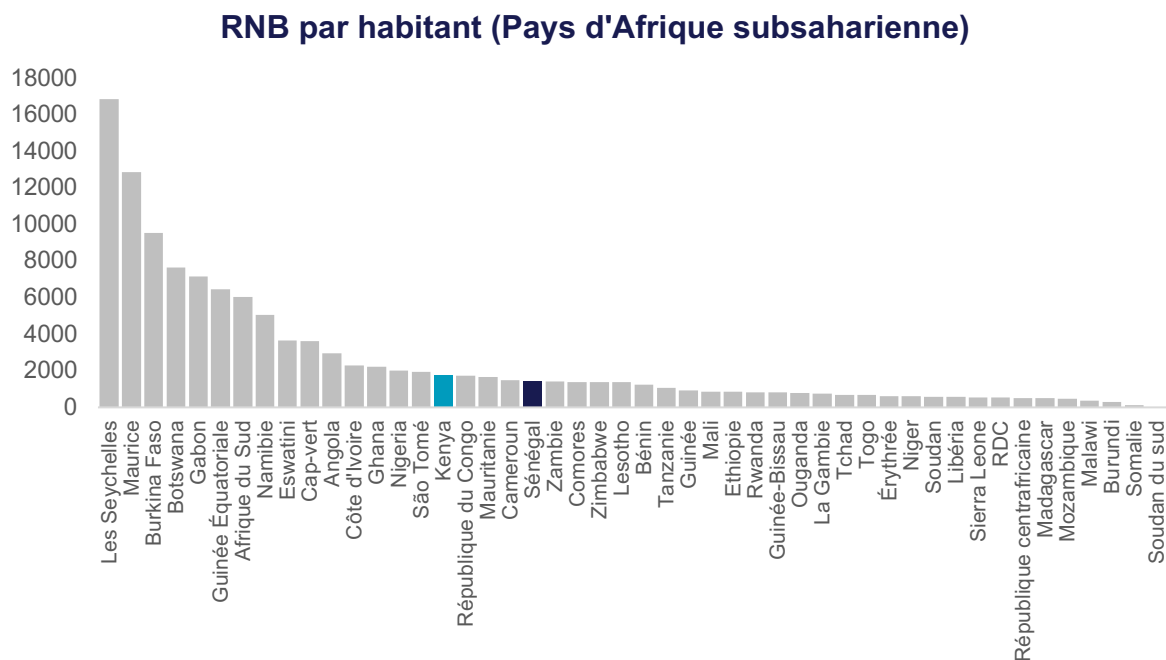


Tableau 1: Statistiques comparatives (Source: World bank)

Indicateur	Source	Sénégal	Kenya
Population	Banque Mondiale	16 296 364	52 573 973
Taux de pauvreté effectif	Banque Mondiale	46,7 %	36,1 %
Espérance de vie à la naissance	Banque Mondiale	69	67
PIB (dollars américains)	Banque Mondiale	23 578 milliards	95 503 milliards
Scolarisation (enseignement primaire)	Banque Mondiale	82 %	103 %
RNB par habitant (dollars américains)	Banque Mondiale	1 460	1 750

Facteurs ayant un impact sur la résilience face à l'exploitation avant la Covid-19

Alors qu'il existait des différences locales importantes entre le Kenya et le Sénégal, bon nombre de problèmes politiques et de solutions proposées, en ce qui concerne l'exploitation, étaient communs aux deux pays.

Un aperçu des facteurs structurels, règlementaires, politiques et communautaires qui influencent la résilience face à l'exploitation au Sénégal et au Kenya avant la Covid-19 montre que ces deux pays partagent de nombreux défis communs mais qu'ils ont également quelques différences clés dans le contexte et la réponse politique. **Dans les deux pays, la majorité du travail de lutte contre la traite se concentre sur l'exploitation des enfants.** En effet, au Sénégal, aucun adulte n'a été référé aux services d'aide aux victimes de la traite en 2019.

Au Sénégal, la forme d'exploitation la plus largement reconnue est la mendicité forcée des enfants vivant dans des écoles coraniques (daaras). L'exploitation sexuelle à des fins commerciales est souvent associée au tourisme sexuel dans les grandes villes, les complexes touristiques et l'industrie minière. Il est également reconnu que l'exploitation du travail des enfants se produit au sein de l'exploitation minière artisanale et dans le cadre de la pratique d'adoption informelle qu'est le confiage et des mauvais traitements des apprentis. Au Kenya, l'exploitation sexuelle des enfants est souvent associée au tourisme dans la région côtière, mais ce type d'exploitation a également été repéré dans d'autres milieux urbains. L'exploitation du travail des enfants se produit également dans les secteurs des services domestiques, de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage de bétail, de la vente ambulante et de la mendicité.

Schéma 3: Facteurs ayant un impact sur la résilience face à l'exploitation au Sénégal et au Kenya avant la Covid-19

Sénégal	Facteurs communs	Kenya
Accent mis sur la mendicité forcée associée au système des daaras	Accent mis sur les enfants (exploitation sexuelle, tourisme sexuel et exploitation du travail des enfants)	Exploitation des adultes dans les pays du Conseil de coopération du Golfe
Pratiques du confiage et du mbaraan	Mariage précoce / forcé	Défis dus aux personnes déplacées internes
Protection juridique pour les travailleurs du sexe	Pauvreté	Criminalisation des travailleurs du sexe
Cadre national incomplet pour le soutien aux victimes	Travail informel	Existence d'un cadre national pour le soutien aux victimes
	Inégalités d'accès à l'enregistrement des naissances	
	Inégalités d'accès à l'éducation	
	Inégalités entre les sexes	
	Lenteur des procédures juridiques	
	Manque de formation des forces de l'ordre	
	Manque de reconnaissance / d'acceptation communautaire	

Une des principales différences entre les deux pays est le niveau d'attention accordé à l'exploitation des travailleurs adultes migrant vers les pays du Conseil de Coopération du Golfe (GCC). On estime qu'entre 57 000 et 100 000 Kenyans vivent dans les pays du GCC et les agences gouvernementales ainsi que les agences locales et internationales de lutte contre la traite ont travaillé activement pour mettre en évidence les risques d'exploitation auxquels ces travailleurs sont confrontés. Dans le cas du Sénégal, le rapport TIP de 2020 a noté le fait que le pays doit toujours créer un cadre pour réglementer le recrutement de la main-d'œuvre à l'étranger.

Les facteurs structurels communs qui ont un impact sur l'exploitation sont la pauvreté, les emplois précaires ou informels, les incohérences dans l'enregistrement des naissances, les pénuries dans l'accès à l'éducation et les inégalités entre les sexes. Les cas de mariages précoces et forcés sont un problème important pour le Kenya et pour le Sénégal, ainsi que d'autres problèmes connexes tels que les inégalités d'accès à l'éducation entre les garçons et les filles, les pratiques telles que l'excision et un niveau plus élevé de précarité financière pour les femmes. Cependant, ces problèmes ne sont pas toujours reconnus comme tels ou traités dans le cadre de l'action contre « l'esclavage moderne » ou la « traite des êtres humains ».

Le Kenya est également confronté à un défi particulier en ce qui concerne la présence et la vulnérabilité des personnes déplacées internes provoquées par les troubles politiques au Burundi, en Tanzanie et en Ouganda, le conflit en Somalie, les violences électorales, les conflits ethniques et les migrations environnementales.

Bien que ces deux pays aient mis en place un cadre juridique pour criminaliser la traite des êtres humains, les personnes interrogées dans le cadre de cette étude ont indiqué que la lenteur des procédures juridiques ainsi que le manque de formation des autorités judiciaires et des forces de l'ordre ralentissaient sa mise en œuvre que ce soit au Sénégal ou au Kenya. Le Kenya dispose d'un cadre national de soutien aux victimes comprenant un mécanisme national d'orientation, un réseau national de centres d'accueil et une loi sur la protection des victimes. Cependant, les personnes interrogées ont identifié des défis importants dans l'application de ces recours juridiques.

Il y a toutefois des positions juridiques très différentes en ce qui concerne le travail du sexe, entraînant des résultats divers et variés pour les victimes d'exploitation sexuelle dans ces deux pays. Au Kenya, les personnes interrogées ont rapporté que les travailleurs du sexe étaient fréquemment criminalisés, même lorsqu'ils étaient victimes de la traite des êtres humains. Au Sénégal, le travail du sexe est légal et les travailleurs du sexe bénéficient d'une certaine protection et d'une couverture santé en vertu de la loi mais la pratique du Mbaraan (le fait d'offrir des faveurs sexuelles en échange d'un bien matériel) est parfois reconnue comme une pratique utilisée pour exploiter les enfants.

Dans le cas des deux pays, les personnes interrogées ont également rapporté qu'il y avait une absence de cohérence entre les définitions internationales de l'esclavage ou de la traite et les pratiques considérées comme de l'exploitation par les communautés locales. Par exemple, les personnes interrogées dans les deux pays ont constaté que l'acceptation sociale du travail des enfants et du travail domestique présentait des facteurs de risque culturels et institutionnels importants. La mendicité forcée associée au système des daaras au Sénégal est également une pratique soutenue par de nombreuses communautés, conformément aux pratiques religieuses locales prônant l'aumône.

Les effets de la pandémie sur le travail pour traiter les questions de l'esclavage moderne et de la traite des êtres humains

De même que le Sénégal et le Kenya avaient en commun beaucoup de défis sociaux, économiques et politiques sous-jacents avant la Covid-19, il est apparu dans notre recherche que de nombreux effets de la pandémie étaient également communs aux deux pays, et dont beaucoup ont aggravé les défis préexistants.

Ceux-ci comprenaient:

Les facteurs structurels

- Augmentation de la pression économique pour les familles et perte de logement, ce qui à son tour a augmenté la pression sur les enfants et le fait de les obliger à travailler. Une personne interrogée kenyane a également exprimé des inquiétudes concernant l'augmentation du trafic dans les orphelinats, en raison d'une vulnérabilité accrue.
- Diminution de l'accès aux établissements de santé et à l'enregistrement des naissances.
- Fermeture des écoles, ce qui a également augmenté le risque que les enfants soient piégés dans des environnements abusifs ou soumis à des pratiques telles que l'excision ou le mariage précoce. De nombreux enfants ont manqué des opportunités d'obtenir des qualifications clés, ce qui aura potentiellement des effets négatifs sur leurs activités rémunératrices dans le futur.
- Exclusion numérique et augmentation des inégalités entre les sexes notamment en matière d'accès à l'éducation.

Les problèmes juridiques et réglementaires

- Les procédures juridiques concernant les actions en justice et les indemnités relatives aux cas d'exploitation étaient déjà lentes et connaissent maintenant des retards supplémentaires en raison de la pandémie.
- La fermeture des frontières a augmenté la possibilité de migration dangereuse, comme la réouverture des routes à haut risque vers les îles Canaries depuis le Sénégal.
- Le Kenya a également fait face à des difficultés pour rapatrier les victimes de l'étranger (par exemple des pays du GCC).

Les problèmes locaux, culturels et institutionnels

- Diminution des adhésions aux syndicats et de leur pouvoir en raison des pertes d'emplois et de l'augmentation de la précarité.
- Augmentation du niveau de stress et de la pression dans les milieux familiaux, ce qui a entraîné des tensions et des violences plus sévères.
- Impact direct sur les activités de lutte contre la traite en raison d'une capacité réduite à mener des activités normales et d'une réduction des interactions avec les représentants du gouvernement et les agences internationales.
- Moins de personnes disponibles dans les communautés pour aider à signaler les problèmes.
- Les ressources du gouvernement ont été redistribuées et affectées en grande partie au travail sur la limitation de la transmission du Covid-19 et au soutien des personnes face à la pandémie.

- Au Sénégal, les centres d'accueil ont subi une pression supplémentaire en raison de l'initiative « Zéro enfant dans la rue ». Au Kenya, de nombreux centres d'accueil ont dû fermer car ils n'étaient pas en mesure de prendre en charge les personnes en toute sécurité.
- Impacts sur la santé physique et mentale des survivants.

Ces données indiquent qu'il sera important pour le secteur de la lutte contre la traite de travailler en étroite collaboration avec les acteurs traitant des problèmes structurels, réglementaires et institutionnels afin de s'assurer que les initiatives mises en place pour lutter contre l'exploitation ne soient pas compromises par des défis plus larges.

Au-delà des problèmes politiques associés au Covid-19, les entretiens ont fait ressortir quelques éléments positifs. Un des exemples est l'évolution vers une collaboration plus proactive dans le secteur de la lutte contre la traite, grâce à la technologie.

Les défis communs en ce qui concerne les opérations de lutte contre la traite

De plus, nos entretiens ont révélé qu'il y avait également un certain nombre de défis thématiques de plus grande ampleur en ce qui concerne les opérations de lutte contre la traite qui étaient communs aux deux pays. Ils ont particulièrement souligné l'importance d'adapter les politiques et les programmes d'intervention au contexte social, économique, politique et institutionnel local, et d'obtenir l'adhésion et le soutien des communautés.

1) Terminologie: la nécessité de développer une compréhension partagée des concepts

Au Kenya comme au Sénégal, les termes « esclavage moderne » et « traite des êtres humains » n'avaient pas de sens pour la population et étaient considérés comme provenant du droit international. Ce problème augmente le nombre d'obstacles auxquels le gouvernement et les ONG sont confrontés dans l'élaboration d'objectifs communs, rend plus difficile la conception de la notion d'exploitation au sens plus large et entrave également les efforts visant à impliquer les communautés. L'élaboration d'une définition et d'un langage plus largement compris autour de ce concept aiderait à faciliter la collaboration future, à la fois au sein des pays et avec les partenaires internationaux.

2) Comblent les lacunes entre la politique, la législation et la mise en œuvre

Les deux pays ont prouvé qu'il existait un « défaut d'application » entre les cadres politiques et juridiques et l'expérience vécue, sous-tendu par un certain nombre de problèmes communs.

Ceux-ci comprenaient:

- Une absence de choix alternatifs pour les individus à poursuivre des voies plus sûres vers la recherche d'activités rémunératrices;
- Une connaissance très limitée de la loi et des droits associés, à la fois au sein des forces de l'ordre et des communautés locales, et des ressources insuffisantes pour soutenir leur mise en œuvre;
- Des normes sociales qui favorisent la poursuite des pratiques d'exploitation au sein des communautés;
- La nécessité d'une plus grande appropriation communautaire et d'un plus grand leadership des activités de lutte contre l'exploitation.

3) Coordonner les efforts

Les lois sont souvent rédigées dans des « cloisonnements » organisationnels et les politiques ou les programmes qui peuvent aider à atténuer ou à éradiquer l'exploitation ne sont pas toujours connectés entre eux. Un manque de coordination et de travail inter-agences peut conduire à une duplication des activités, à des difficultés de budgétisation et d'allocation des ressources et à une incapacité à cartographier et valider les opérations en cours. Des opportunités d'amélioration de la collaboration ont été identifiées dans le cas des deux pays:

- Améliorer la communication entre les partenaires internationaux et les organisations locales, notamment en utilisant davantage les connaissances locales;
- Assurer une coordination claire et persistante des efforts de mise en œuvre des politiques par le gouvernement aux niveaux national et local;
- Effectuer des formations coordonnées sur la loi et les dispositions disponibles;
- Soutenir et financer la collaboration entre l'État et les partenaires de la société civile;
- Établir des liens plus étroits entre les différents types de politiques et de prestations de services, coordonnant le développement social et économique et le travail de lutte contre l'exploitation.

4) Améliorer les données existantes

La recherche de moyens sûrs et efficaces pour partager les données entre les agences représente souvent un défi pour la mise en œuvre de politiques pluri-institutionnelles. Cependant, dans le contexte de la Covid-19, la collecte de données est devenue encore plus essentielle pour comprendre comment les différents éléments d'exploitation évoluent parallèlement à la pandémie.

Conclusion

Nous suggérons que les actuels bailleurs de fonds internationaux et les ONG, à la suite des impacts considérables de la Covid-19 sur tous les aspects de la résilience anti-esclavagiste, réévaluent les théories du changement qui servaient de fondement aux politiques de lutte contre l'exploitation et leur mise en œuvre dans la région.

Nos recommandations d'amélioration sont les suivantes:

Recadrer le langage et faire focus sur la travail de lutte contre la traite

- Les intervenants internationaux, gouvernementaux et de la société civile devraient prendre le temps de s'accorder sur une terminologie qui reflète une compréhension commune de l'exploitation qu'ils souhaitent combattre. Cette terminologie doit également être appropriée et significative dans les contextes locaux, et inclure des termes connus par les communautés locales.
- L'accent mis actuellement sur les enfants dans le travail de lutte contre la traite devrait être élargi pour inclure les adultes, les familles et le rôle des communautés.

Adopter une perspective globale sur le financement et la mise en œuvre des politiques

- À la lumière des défis structurels qui augmentent les vulnérabilités face à l'exploitation, les législateurs devraient associer et incorporer des mesures de lutte contre la traite à des opérations axées sur le développement (telles que des opérations visant à lutter contre les facteurs socio-économiques qui conduisent à des inégalités en matière d'éducation ou entre les sexes).
- Les bailleurs de fonds internationaux des opérations de lutte contre la traite devraient envisager de financer ces mesures axées sur la prévention ainsi que des mesures plus ciblées telles que l'identification et le soutien aux victimes.

- Les gouvernements devraient examiner et traiter les effets de la pandémie sur la coordination et la collaboration anti-traite, du niveau global au niveau local et avec les organisations de la société civile.
- Les gouvernements devraient veiller à ce qu'une approche centrée sur les survivants soit adoptée en ce qui concerne la loi et la politique, y compris la protection des victimes contre la criminalisation. Ils devraient également investir de manière appropriée pour s'assurer que des ressources soient disponibles pour les centres d'accueil et les services de soutien.

S'appuyer sur les connaissances et l'expertise locales

- Les bailleurs de fonds devraient s'appuyer davantage sur l'expertise locale et de base, dont les institutions universitaires locales, pour planifier et concevoir des opérations efficaces. Une utilisation plus large des langues locales pourrait être faite pour expliquer les lois, les politiques et les concepts relatifs à l'exploitation, et d'autres méthodes de communication pourraient être explorées.
- Les ONG devraient tirer parti de leurs relations étroites avec les donateurs pour les éduquer sur les stratégies les plus efficaces dans leurs contextes locaux.
- Les acteurs et les intervenants à tous les niveaux – y compris les acteurs et les institutions religieuses – devraient être impliqués dans la planification et la mise en œuvre des politiques de lutte contre l'exploitation.





**En savoir plus sur
notre recherche de
calibre mondial**

-  nottingham.ac.uk/rights-lab
-  rightslab@nottingham.ac.uk
-  [@rightsbeacon](https://twitter.com/rightsbeacon)

Si vous désirez obtenir cette publication dans un autre format, veuillez communiquer avec nous:

Tél. : +44 (0)115 951 4591

Courriel : alternativeformats@nottingham.ac.uk

Imprimé en juin 2021.

L'Université de Nottingham a fait tout son possible pour s'assurer que les renseignements contenus dans ce rapport étaient exacts au moment de sa publication. Veuillez noter, cependant, que la nature de ce contenu signifie qu'il est susceptible d'être modifié. Considérez donc qu'il s'agit d'un guide plutôt que d'un document définitif.

© The University of Nottingham 2021. Tous droits réservés.